

Quelques conseils à l'automobiliste

En hiver, les usagers de la route doivent redoubler de prévoyance et de prudence. Les phénomènes liés à cette saison sont autant de dangers qu'il convient de prévenir par une préparation spécifique de son véhicule et par une conduite adaptée.

PREPARER SON VEHICULE POUR L'HIVER

Vérifier l'état et le fonctionnement de son véhicule :

- le circuit électrique (batterie, alternateur...),
- le moteur (huile à faible viscosité, filtres, antigel),
- les freins (leur équilibre est déterminant en cas de chaussée glissante),
- l'éclairage (particulièrement important pour faire face aux nuits plus longues et à une visibilité dégradée),
- les essuie-glaces et lave-glaces (changer les balais avant l'hiver),
- l'état des sculptures des pneus.

Se munir d'accessoires qui peuvent s'avérer d'un grand secours : raclette, balayette à neige, bombe antigivre, liquide lave-glace en réserve...

En prévision d'un long trajet ou de la rigueur climatique, il est prudent d'avoir aussi en permanence dans son coffre : pelle à manche court et à poignée, gants, chiffons et lampe de poche.

Protéger ses serrures et ses joints de portières avec des produits adaptés en vente dans les stations-service et dans les magasins d'équipement automobile.

S'équiper des bons pneus (cf. encadré). La qualité des pneus est un élément primordial de sécurité, particulièrement en hiver. Quel que soit le type de pneu choisi, il est recommandé **d'équiper à l'identique les quatre roues** de son véhicule pour obtenir un comportement dynamique équilibré.

SE RENSEIGNER LA VEILLE DU DEPART

Avant de prendre la route, se renseigner :

- sur les prévisions météorologiques (sur l'ensemble du trajet),
- sur l'état du trafic.

De nombreuses sources d'information sont mises à la disposition des usagers : DDE, Minitel, Internet, service Audiotel, CRICR, sans oublier la presse écrite (prévision) et audiovisuelle (temps réel).

SUR LA ROUTE

Il faut **éviter de porter des vêtements encombrants** au volant et prévoir une **boisson chaude** –sans alcool– pour le voyage.

L'automobiliste doit –pour sa sécurité, et celle des autres conducteurs– **adopter une conduite différente** :

- maintenir une vitesse modérée,
- garder une distance suffisante avec le véhicule qui précède,
- éviter toute manœuvre brutale (direction, accélération, freinage),
- anticiper systématiquement les risques (bien repérer les zones délicates, comme les ponts, les sous-bois et les zones ombragées ou humides où les risques de verglas sont plus fréquents...).

Si le montage des **chaînes** s'avère nécessaire, voire obligatoire, il faut se garer à l'écart de la chaussée pour les poser. Les chaînes se fixent sur les roues motrices et doivent être retendues après quelques centaines de mètres en cas de léger "battement". Vêtements chauds, gants, chiffons (et lampe de poche) sont recommandés pour cette opération.

Les chaînes modifient les réactions du véhicule : il convient de limiter sa vitesse à 50 km/h maximum.

Si le **véhicule se trouve bloqué sur la route**, quelques règles de sécurité doivent être impérativement respectées :

- se garer sur le bas côté, afin de faciliter le passage des engins de service hivernal. **Sur autoroute, ne pas se placer sur la bande d'urgence**. Rester sur la file de droite (voie lente), sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à messages variables (PMV).
- éteindre le moteur et se couvrir en attendant l'arrivée des secours.
- se tenir constamment informé (radio, téléphone mobile le cas échéant).

Les pneumatiques en hiver

Si l'automobiliste utilise des pneus d'été, ils ne doivent pas être usés, sous peine d'inefficacité dès les premiers flocons. Par une température voisine de 0° C et sur un sol à faible adhérence, les pneus d'été -même neufs- ont en effet des performances très limitées.

Si l'automobiliste "chausse" son véhicule de pneus d'hiver -qui ont une gomme et des sculptures spéciales- **ou des chaînes**, plusieurs options sont possibles :

- Pour des difficultés ordinaires, les pneus "hiver" lamélisés et thermogommes suffisent.
- Pour les routes recouvertes de glace "vive", les pneus à crampons sont plus adaptés pour les véhicules légers, mais soumis à une réglementation (arrêté du 18 juillet 1985), en particulier de limitation de la vitesse.
- Sur les routes très enneigées, les chaînes à neige s'imposent. Privilégier les modèles à montage rapide, qui doivent bien sûr être adaptés à la dimension des pneus. Il est recommandé de s'exercer au montage avant le départ, de les ranger dans le coffre en un endroit facilement accessible et de les faire sécher après utilisation pour éviter la rouille.